



16 Boulevard Winston Churchill 21000 DIJON / 03.80.71.52.03 / secretariat@bourgognefranchecomtebasketball.org  
Site: [www.bourgognefranchecomtebasketball.org](http://www.bourgognefranchecomtebasketball.org) / [Facebook](#)

## Bureau

Mercredi 22 janvier 2025

Dijon (21)

Procès-verbal N°10- 2024/2025

**Membres présents** : Philippe BOSSARD, Jacky COLLIN, Noël GAUDILLIERE, Didier MALISZEWSKI, Jean-Luc MARTIN, Michel MARGUERY, Benjamin SOUSSIA (visio).

**Membre excusé** : Sylvie AUBRY, Clément RIBAUCOURT.

**Invités présents** : Loïc BEAUVOIR, Nicolas FAURE, Isabelle LANDRE, Frédéric PETITJEAN, Didier TAFFINEAU.

M. Michel MARGUERY, Président de la Ligue, ouvre la réunion en remerciant les membres et invités présents pour ce Bureau et leur présente ses meilleurs vœux pour cette année 2025.

		2024/2025 au 22/01					
	2023/2024 au 22/01	M	F	TOTAL	différence	%	Licences (Avenir, Santé, OBE,...)
CD 21	4.480	3.115	1.494	4.609	129	2,88	49
CD 58	1.428	947	491	1.438	10	0,70	0
CD 71	5.112	3.403	1.945	5.348	236	4,62	861
CD 89	1.795	1.160	595	1.755	-40	-2,23	1254
CD 25	2.207	1.666	677	2.343	136	6,16	705
CD 39	1.836	1.192	671	1.863	27	1,47	0
CD 70/90	1.814	1.294	602	1.896	82	4,52	516
Ligue	18.672	12.777	6.475	19.252	580	3,11	3.385
FFBB	599.838	401.030	215.456	616.486	16.648	2,78	68.376

### 1- Présidence (M. MARGUERY)

- ✓ Michel MARGUERY ainsi que les membres invités rendent hommage à M. Lucien VAUDET (dirigeant du club de Joigny, ancien Président du comité de l'Yonne) dont les obsèques se sont déroulés ce jour. Didier TAFFINEAU représentait la Ligue.
- ✓ Michel MARGUERY remercie Bernard DEPIERRE pour les invitations faites aux pôles Espoirs pour assister aux rencontres de la JDA Dijon.
- ✓ Dans l'organisation, la mission pour la gestion des académiciens n'était pas affectée. Il est important de remercier et mettre en avant les personnes ayant œuvrées pour le développement de notre sport. Michel MARGUERY propose que Christian CUENOT gère cette mission. Concernant le Trophée Jean-Claude BRIERE qui récompense des Officiels, il est proposé que Pierre-Anthony QUINCY poursuive cette mission.

#### *Le bureau valide ces propositions.*

- ✓ La Ligue et son Président ont reçu plusieurs demandes concernant un changement de club en cours de saison pour des jeunes joueurs. Après lecture et vérification des règlements, une mutation exceptionnelle est possible, selon des critères particuliers qui ne sont pas du ressort de la Ligue mais du comité. Une réponse à ces courriers sera faite dans ce sens.
- ✓ Frédéric PETITJEAN effectue également un bilan sur le TDE d'un point de vue organisationnel. Ce fut la deuxième édition, les deux prochaines auront lieu dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Cette édition 2025 a été une grande réussite et l'ensemble des personnes présentes a pu apprécier l'organisation. Les retours sont très positifs.

### 2- Secrétaire Général (G. PRUDON et N. GAUDILLIERE)

- ✓ Gilles PRUDON indique que la réunion de zone se tiendra les 21 et 22 mars 2025 (réunion vendredi soir et samedi matin). Celle-ci devrait se dérouler à Chalon-sur-Saône. Des précisions seront demandées à la fédération sur la charge de cette organisation.
- ✓ Noël GAUDILLIERE intervient sur le partenariat en présentant une proposition de recherche de partenaires à travers la communication et nos réseaux sociaux. Des échanges s'instaurent sur la recherche de partenariat qui se fera en lien avec les comités disposer d'une coordination sur cette action qui doit être bénéfique pour l'ensemble du basket régional.

#### *Le bureau valide la mise en place de ces actions.*

### 3- Trésorerie (P. BOSSARD)

- ✓ Au niveau du suivi des clubs, Philippe BOSSARD informe que deux voire trois clubs sont en difficultés mais que des échanges se sont déjà tenus et que d'autres vont avoir lieu avec eux.
- ✓ La Ligue a reçu une demande d'aide financière CD71 pour la réception du match de l'équipe de France féminine contre l'Irlande le 6 février prochain à Chalon-sur-Saône.  
*Après échanges, le bureau valide, sur le principe, une aide financière d'un montant maximum de 1 000 euros qui sera versée en fonction du résultat du bilan financier.*
- ✓ En ce début de mandat et afin de renouveler les véhicules de la Ligue, le bureau s'interroge sur la possibilité d'acquérir un nouveau mini bus avec une aide de la région BFC. Si une acquisition est réalisée, la question d'une revente de l'ancien sera abordée.

#### *Le bureau valide la demande d'aide auprès de la région BFC pour l'acquisition d'un véhicule 9 places pour les transports collectifs.*

#### 4- Point des commissions

##### - CRJT (JL. MARTIN et C. PELLEGRINI)

- ✓ Christophe PELLEGRINI et Jean-Luc MARTIN effectuent un retour sur le TDE en évoquant les progrès de nos comités et des potentiels dans certains départements. Dans l'ensemble sur cette génération, le niveau des comités BFC et AURA était plus homogène.
- ✓ Au niveau des pôles espoirs, la détection va se finaliser avec le CIC U13 en mars prochain qui permettra d'établir la liste des jeunes pouvant intégrer les pôles.
- ✓ Au sein du pôle espoirs de Besançon, depuis plusieurs semaines malgré des échanges avec la famille et le poliste, une difficulté persiste avec un jeune poliste dont le comportement et les agissements nuisent à l'image du pôle espoirs et à l'ambiance.  
A noter que ce jeune a également été convoqué reçu en conseil de discipline et a été sanctionné par le collègue.

*Après échanges, le bureau valide la procédure d'exclusion de ce jeune poliste.*

- ✓ Le collègue Victor Hugo de Besançon a envoyé la convention établie entre leur structure et la ligue. Après lecture quelques modifications sont apportées (horaires entraînements, suppression du statut demi-pensionnaire, tarifs...) avant signature.
- ✓ Au niveau des pré-candidatures U15 et U18 Elites, la FFBB a publié la note sur eFFBB. Les clubs peuvent pré-candidater jusqu'au 17 février midi 2025.  
A ce titre, pour la saison à venir la Ligue souhaite mettre en place une charte issue du modèle fédéral entre la Ligue et les clubs porteurs dont les aspects financiers seront abordés lors du prochain bureau le 05/02/25.  
*Des échanges s'instaurent sur ce sujet, le bureau valide la charte avec les conditions à ce jour. (cf : annexe)*
- ✓ Jean-Luc MARTIN remercie Didier MALISZEWSKI qui représentera la ligue en qualité d' élu sur le TIS U14 à Mâcon en avril.
- ✓ Au niveau des soirées techniques, seul le CD70/90 doit encore organiser une soirée technique.

##### - CRO (B. SOUSSIA)

- ✓ Benjamin SOUSSIA effectue un retour sur le TDE au niveau des Officiels. Le tournoi s'est très bien déroulé avec quelques améliorations à effectuer sur l'organisation interne à la CRO.  
Une réflexion peut également être portée sur la corrélation entre le niveau de compétitions et le niveau des officiels.
- ✓ Le stage de mi-saison OTM s'est tenu le 12/01/25, celui des arbitres se déroulera les 25-26/01/25.
- ✓ Au niveau de la désignation jeunes R2, celle-ci a un cout financier pour la Ligue.  
Il conviendra de faire un bilan sur la mise en place de ce championnat jeunes R2 (à titre expérimental cette saison) d'un point de vue sportif, arbitrage, financier... un questionnaire sera élaboré pour disposer d'un retour des clubs.

##### - Compétitions (D. MALISZEWSKI)

- ✓ La commission des compétitions se réunit les mardis matin pour faire un point sur les week-ends de championnat.
- ✓ Un problème sur l'e-marque a été détecté sur certaines feuilles de marque (des mutés n'apparaissent pas sur la feuille, mais bien sur les trombinoscopes), la commission a sollicité la FFBB sur ce sujet.
- ✓ La commission constate malheureusement, que des feuilles de marque sont mal complétées et sont par conséquent sanctionnables.
- ✓ Un rappel sera également effectué auprès des clubs concernant les dérogations.

**Pour toute communication avec la commission, l'unique mail a utilisé est le suivant :**

[bfcbasket.sportive@gmail.com](mailto:bfcbasket.sportive@gmail.com)

- **Discipline (I. LANDRE)**
- ✓ Isabelle LANDRE effectue un point sur la commission de discipline avec 11 dossiers de discipline (9 traités, 2 en cours), cumul 3FT : 17 et nombre de FT : 299

## 5- Missions temporaires

- Elaboration Projet de Territoire (F. PETITJEAN)

Frédéric PETITJEAN, invité à la réunion, effectue un point sur le Projet de Territoire (PDT) en amont de la réunion de ce samedi qui regroupera la Ligue et les comités.

Cette réunion permettra d'établir les indicateurs statistiques des années antérieures, celles à venir, de fixer l'état des lieux et décrire les axes de travail et de développement.

- Organisation AG Ligue (D. TAFFINEAU)

Didier TAFFINEAU sera en charge d'améliorer le déroulé de l'Assemblée Générale et la communication visuelle lors de celle-ci.

Des échanges s'instaurent sur l'organisation de l'Assemblée Générale qui se tiendra dans le Jura le samedi 28 juin 2025.

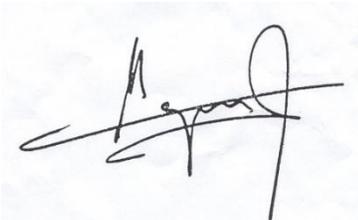
***Le bureau valide une organisation sur la journée avec le matin une action à définir permettant des échanges avec les clubs et l'après-midi l'Assemblée Générale.***

## 6- Questions diverses

Aucune question diverse n'est abordée.

**Prochaine réunion du Bureau visio mercredi 5 février 2025 à 18h.**

Fin de la séance à 20h45



Le Président,  
Michel MARGUERY



Le Secrétaire Général,  
Gilles PRUDON



# CHARTRE ELITE U15



Charte de la Direction Technique Nationale à destination du Représentant au sein de la Ligue le Directeur Technique Régional et des clubs porteurs engagés en championnat U15 Elite Masculins et Féminins.

## Déclinaison fédérale

Le championnat Elite U15 est prioritairement réservé aux joueurs potentiels (Pôlistes, sélectionnés régionaux, TGG...). Il a pour objet de développer ces joueurs qui constitueront les équipes de France Jeunes et Séniors. Le Conseiller Technique Sportif (CTS) lors du recrutement du Pôle propose une équipe Elite à chaque joueur le plus près possible de son domicile et/ou du pôle. Il tient également compte de l'équilibre des postes de jeu.

Afin de pouvoir permettre la progression des joueurs, la Ligue et le club porteur s'engagent mutuellement à suivre les directives techniques et orientations techniques nationales tant au niveau des contenus techniques et tactiques du club que celui du pôle.

La Ligue et le club porteur s'engagent à ne pas privilégier le résultat à court terme au détriment de la formation des joueurs (utilisation abusive de zone, jeu sans joueur intérieur, utilisation d'un joueur sur son poste de rentabilité plutôt que sur son poste d'avenir, respect de l'effectif minimum et du temps de jeu minimum par joueur...).

La Ligue et le club porteur s'engagent à travailler en bonne intelligence avec une relation pédagogique et technique améliorée (transmission commune des contenus après échanges et co-construction, information mutuelle des blessures ou risques de blessures, information mutuelle des problèmes particuliers, gestion des joueurs sous licences autorisation secondaire performance (ASP), transmissions des statistiques...).

La Ligue et le club porteur s'engagent à travailler communément au service de l'évolution des joueurs en assistant à des entraînements du pôle, matchs, stages des sélections régionales, ... ou encore en travaillant au sein de l'équipe technique régionale (ETR), en assistant à des temps de formation/échange, ...

L'entraîneur en titre d'une équipe engagée en championnat U15 Elite est tenu d'assister au stage national de revalidation.

Le Directeur Technique Régional (DTR) alertera officiellement à mi-saison (états des lieux à mi-parcours) les clubs qui ne respecteront pas l'état d'esprit de la présente charte (nombre de pôlistes notamment) pourront voir leur candidature la saison suivante (année n+1) rejetée et faire l'objet de toute procédure pour non-respect des directives nationales.

## Déclinaison régionale

Relations au cours de la saison entre la Ligue (DTR et/ou le coordonnateur du pôle du secteur) et chaque club porteur :

1. En début de saison, un stage de (à définir suivant l'aide financière allouée 2 fois 3 jours ou 4 jours) organisé par le club porteur
2. A mi-saison : un partage sur l'évaluation de l'équipe et des joueurs/joueuses, prévoyant des réajustements éventuels
3. En fin de saison : réalisation d'un bilan global permettant de définir les points positifs ainsi que les points à améliorer.

Ces 3 temps d'échange peuvent se faire lors de webinaires ou des visites/réunions.

Le club gère intégralement son entraîneur titulaire du DEFBB minimum (salaire éventuel, frais de déplacement, etc...) et le met à disposition du pôle 1 fois par semaine minimum (jour et horaire à convenir avec le coordonnateur du pôle)

## Soutien de la Ligue apporté au club porteur :

Afin d'accompagner le club porteur aux frais, la Ligue apportera une contribution financière annuelle de X€ ( X euros) à définir. L'aide est conditionnée au regard des 3 rendez-vous évoqués précédemment avec 3 versements (septembre, janvier et avril) de €, X€ et X€.

A noter que le mini bus de la Ligue peut être demandé par le club pour les déplacements de son équipe U15 élite dans les conditions générales prévues d'utilisation (document disponible sur le site de la Ligue) incluant une diminution de 50 euros sur le tarif. Le club porteur est prioritaire sur autres demandes, hors utilisation pour la Ligue.